

Le mot du président

Sans doute dépité par sa place de deuxième au Prix Cléricalis 2017, catégorie « Purée Muslim », Manuel Valls refait surface dans les médias. « Pour la laïcité, pour la France, pour Charlie, je ne me tairai pas » écrit-il dans Le Monde du 22 novembre... Qui ne lui donne droit qu'à la page 24.

Comme ses « amis » Marcheurs (Macron, Castaner, Collomb) il cherche à focaliser l'attention sur une conception révisionniste de la loi de séparation, une conception à la Caroline Fourest ou à la Elisabeth Badinter (la loi de 1905 serait un « bouclier » contre l'intégrisme), une conception qui a dicté sa conduite lorsqu'il était aux affaires et qu'il rappelle ainsi :

« C'est cet esprit que j'ai toujours fait vivre dans mes fonctions, de maire à Evry ou lorsque j'étais au gouvernement, avec ma présence dans les grandes manifestations culturelles et mes rencontres avec l'ensemble des cultes. En temps que ministre de l'intérieur ou premier ministre, je me suis rendu à l'inauguration de deux mosquées à Cergy et Strasbourg, à celle d'une synagogue à Mulhouse, j'ai assisté à de grandes messes, à une béatification, à une canonisation, à des ruptures de jeûnes du ramadan, à un office de Yom Kippour, à une cérémonie bouddhiste, au rassemblement des protestants de France, à l'ouverture de la cérémonie du 850^e anniversaire de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris ...»

Monsieur Valls, participer ès-qualité de maire, de ministre de l'intérieur ou de premier ministre à des cérémonies religieuses, c'est ajouter dérogation sur dérogation à la loi de 1905 selon laquelle la République ne subventionne, ni ne reconnaît **aucun** culte. C'est diamétralement opposé à la loi dont vous vous

réclamez.

Aucun, ce n'est pas tous à égalité, c'est aucun.

Pour les Valls, Macron, Castaner, Collomb et pour tous les bedeaux du Vatican, la loi de 1905 est l'obstacle à dénaturer, à contourner, faute de pouvoir l'abattre.

Aucun, cela veut dire pas de représentants ès-qualité de la République aux inaugurations de mosquées, de synagogues ou d'églises, pas d'indication des cérémonies religieuses sur les affiches municipales relatives au 11 novembre, pas de Charte de la Laïcité dans la région Ile-de-France ni de Concordat, pas de lois anti-laïques, pas d'obstacles au droit à mourir dans la dignité, pas d'obstacles au droit à l'IVG, à la PMA, à la GPA...

Le succès du Congrès Mondial de l'AILP et les forces rassemblées à son initiative à Paris en septembre me portent à penser qu'ils n'auront pas le dernier mot.

La loi de 1905 vit et vivra, la séparation gagnera le monde, malgré et contre eux.

La Libre Pensée porte le flambeau de la séparation dans tous les continents, dénonce les crimes de l'Eglise, met en lumière l'économie pourpre, s'engage pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918, revendique l'abrogation des lois anti-laïques et combat pour que les femmes soient maîtresses de leurs corps.

Il y a place à la Libre Pensée pour toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions, donc pour vous qui me faites l'honneur de me lire.

Alors ? Que 2018 soit l'année de votre adhésion, de votre réadhésion, de votre contribution financière, au rayonnement de la Raison 91 et de l'AILP.

Louis Couturier

Sommaire

Page 2	Le mot du président
Pages 3 à 5	Préparation du congrès de la fédération
Page 6	Lettre à Pierre Kahn - tribune libre de Danièle Dugelay
Pages 7 & 8	Lu dans l'Équipe - Un cycliste révolutionnaire à Longjumeau : Lénine !
Page 9	Henri Barbusse anticlérical
Pages 10 à 14	Dossier : pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple
Page 15	Note de lecture : Marat, l'Ami du peuple, par Serge Bianchi (J-M Schiappa)
Page 16	Trésorerie

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur